

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 9 avril 2010

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Nathalie GEIGER

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 16 avril 2010

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ.

Absent : Philippe KLEIN

Procuration : Néant.

Objet : nomination de deux conseillers municipaux chargés de la chasse

Le maire informe l'assemblée qu'il convient de désigner deux conseillers municipaux qui seront chargé de la chasse et des relations avec l'Association de Chasse du Kochersberg.

Le Conseil Municipal

Vu le cahier des charges type relatif à la location des chasses communales pour la période du 1^{er} février 2006 au 1^{er} février 2015, adopté par arrêté préfectoral en date du 27 juin 2005, et notamment son article 32 qui prévoit, au sein de la commission consultative intercommunale de la chasse, la présence du maire et de deux conseillers désignés par le conseil municipal

Après en avoir délibéré et après vote, et à l'unanimité des présents,

DECIDE de désigner Messieurs RUSCH Richard et NORTH Marcel comme membres constitutifs de la commission consultative de chasse du Kochersberg.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 avril 2010.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 19 avril 2010.

Le Maire,
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 9 avril 2010

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Nathalie GEIGER

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 16 avril 2010

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel
SCHOETZ.

Absent : Philippe KLEIN

Procuration : Néant.

Objet : achat de panneaux de signalisation et d'affichage

Sur proposition du maire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents,

Le Conseil municipal,

Vu le besoin de se doter en panneaux de signalétique et d'affichage du fait de la multiplication des documents soumis à une obligation d'affichage,

DECIDE de passer contrat avec la société EG Signalisation pour l'apposition de panneaux de signalisation et d'affichage,

AUTORISE le maire à signer le contrat avec ladite société et à prendre toute décision concernant son exécution.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 avril 2010.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 19 avril 2010.

Le Maire,
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 9 avril 2010

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Nathalie GEIGER

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 16 avril 2010

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel
SCHOETZ.

Absent : Philippe KLEIN

Procuration : Néant.

Objet : remplacement du lampadaire rue de l'école

Sur proposition du maire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents,

Le Conseil municipal,

Vu l'ancien lampadaire défectueux de la rue de l'école,

DECIDE de passer contrat avec la société Electricité KAH pour le remplacement dudit lampadaire,

AUTORISE le maire à signer le contrat avec ladite société et à prendre toute décision concernant son exécution.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 avril 2010.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 19 avril 2010.

Le Maire,
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 9 avril 2010

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Nathalie GEIGER

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 16 avril 2010

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ.

Absent : Philippe KLEIN

Procuration : Néant.

Objet : Convention de Projet Urbain Partenarial – Lieu-dit Lehmgrube

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal, que Monsieur et Madame HARTUNG, au lieu-dit « **Lehmgrube** », sur la parcelle A composée par une partie des parcelles 360 et 361 de la section 16, désirent y réaliser la construction de leur résidence principale.

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du 19 mars 2010 en se qu'elle décidait d'étendre les réseaux et autorisait le maire à signer la Convention de Projet Urbain Partenarial avec Monsieur et Madame HARTUNG ;

Entendu les explications du maire et les modifications concernant ce projet de convention, après vote, et à l'unanimité des présents ;

MODIFIE la délibération susmentionnée en ce qu'elle prévoyait :

- d'étendre les réseaux d'assainissement, d'eau potable, les réseaux électriques et téléphone et d'étendre l'aménagement de la voirie sur une distance d'environ 115 mètres, sur le chemin rural, dont le délai de réalisation est fixé au 31/03/2011, pour un coût prévisionnel s'élevant à 93 253 € HT ;
- d'étendre les réseaux d'assainissement, d'eau potable, les réseaux électriques et téléphone, et d'étendre l'aménagement de la voirie sur une distance d'environ 30 mètres, sur le chemin d'accès à la zone IAU4, dont le délai de réalisation est fixé au 31/03/2011, pour un coût prévisionnel de 28 851 € HT ;

comme suit

- d'étendre les réseaux d'assainissement, d'eau potable, les réseaux électriques et téléphone et d'étendre l'aménagement de la voirie sur une distance d'environ 40 mètres, sur le chemin

- rural Viehgasse, dont le délai de réalisation est fixé au 31/03/2011, pour un coût prévisionnel s'élevant à 33 700 € HT ;
- création des réseaux d'assainissement, d'eau potable, les réseaux électriques et téléphone, et d'étendre l'aménagement de la voirie sur une distance de 110 mètres dans la zone IAU4, dont le délai de réalisation est fixé au 31/03/2011, pour un coût prévisionnel de 103 680 € HT.

Le reste de la délibération reste inchangée.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 avril 2010.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 19 avril 2010.

Le Maire,
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 9 avril 2010

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Nathalie GEIGER

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 16 avril 2010

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ.

Absent : Philippe KLEIN

Procuration : Néant.

Objet : Convention de Projet Urbain Partenarial – Lieu-dit Lehmgrube

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal, que Monsieur FELTER Frédéric et Madame Sonia STUTZMANN, au lieu-dit « **Lehmgrube** », sur la parcelle C composée par une partie des parcelles 359 et 360 de la section 16, désirent y réaliser la construction de leur résidence principale.

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du 19 mars 2010 en se qu'elle décidait d'étendre les réseaux et autorisait le maire à signer la Convention de Projet Urbain Partenarial avec Monsieur FELETR Frédéric et Madame STUTZMANN Sonia ;

Entendu les explications du maire et les modifications concernant ce projet de convention, après vote, et à l'unanimité des présents ;

MODIFIE la délibération susmentionnée en ce qu'elle prévoyait :

- d'étendre les réseaux d'assainissement, d'eau potable, les réseaux électriques et téléphone et d'étendre l'aménagement de la voirie sur une distance d'environ 115 mètres, sur le chemin rural, dont le délai de réalisation est fixé au 31/03/2011, pour un coût prévisionnel s'élevant à 93 253 € HT ;
- d'étendre les réseaux d'assainissement, d'eau potable, les réseaux électriques et téléphone, et d'étendre l'aménagement de la voirie sur une distance d'environ 30 mètres, sur le chemin d'accès à la zone IAU4, dont le délai de réalisation est fixé au 31/03/2011, pour un coût prévisionnel de 28 851 € HT ;

comme suit

- d'étendre les réseaux d'assainissement, d'eau potable, les réseaux électriques et téléphone et d'étendre l'aménagement de la voirie sur une distance d'environ 40 mètres, sur le chemin rural Viehgasse, dont le délai de réalisation est fixé au 31/03/2011, pour un coût prévisionnel s'élevant à 33 700 € HT ;
- création des réseaux d'assainissement, d'eau potable, les réseaux électriques et téléphone, et d'étendre l'aménagement de la voirie sur une distance de 110 mètres dans la zone IAU4, dont le délai de réalisation est fixé au 31/03/2011, pour un coût prévisionnel de 103 680 € HT.

Le reste de la délibération reste inchangée.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 avril 2010.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 19 avril 2010.

Le Maire,
Alain NORTH